REPUBLIQUE DU BENIN

******

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

******

DECRET N°2011-604 du 12 Sept 20

Chargeant Monsieur Didier APLOGAN DJIBODE, Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, de l'intérim de Monsieur Jean-Michel ABIMBOLA, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures Portuaires, pour compter du 07 septembre 2011

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 13 mars 2011 ;

VU le Décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er : Pour compter du mercredi 07 septembre 2011, Monsieur **Didier APLOGAN-DJIBODE**, Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs est chargé de l'intérim de Monsieur **Jean-Michel ABIMBOLA,** Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures Portuaires.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 Septembre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MDCEMTMIP-PPG-PR 4 – SGG 1 – AUTRES MINISTERES - 21 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.